



Le club des amis de la Marche de

BRUNSTATT

FRANCE 68 HAUT-RHIN



FFSP

organise sa

**43^{ème} Marche Populaire Internationale de l'Amitié
le samedi 5 et dimanche 6 mai 2018**

**Parcours adapté
et 11 km**



Partenaires de la F.F.S.P.



Membre de la F.F.S.P. n° F.0067
Visa n°2017-68- 3155-M



La F.F.S.P.
Agrément ministériel national du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique
par arrêté n°012156 du 2 août 2001
www.ffsp.fr - E-mail : contact@ffsp.fr



facebook.com/ivv.france
twitter.com/ffsp_officiel

INFORMATIONS POUR LES PARTICIPANTS

Départ / Start

Salle Municipale des Sports
(Complexe omnisports)
Rue Ashe à BRUNSTATT
Départ de 7H à 14H
Arrivée avant 18H

PARCOURS

11 km et parcours adapté sans difficultés particulières suivre le fléchage en place.
Belles promenades au travers des champs et des forêts aux alentours de BRUNSTATT.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés
Deux tampons de participation différents un le samedi , un le dimanche

LICENCE DE PARTICIPATION

La licence de participation est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2,-€. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

RECOMPENSES

- Coupe aux groupes les mieux représentés (à partir de 20 participants).
- Coupe à la société locale la mieux représentée.
- Prix ou coupe à la dame et à l'homme le plus âgé.

→ Remise des prix vers 14H30 environ.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Gilles SERGENT. – 42 rue de Bretagne – 68100 Mulhouse 03 69 77 56 23 ou 07 60 66 12 02
→ Date limite de préinscription : le 20 avril 2018.

RAVITAILLEMENT

Boisson et petite collation gratuite au premier poste de contrôle.
Possibilité de restauration chaude et froide au contrôle et à l'arrivée,

ASSURANCE

La F.F.S.P. est assurée en R.C. auprès de GROUPAMA.
Elle décline toute responsabilité en cas de vol, maladie ou accident.
L'inscription à la randonnée vaut déclaration de bonne santé.

SECOURS

Assurés par nos soins (1 membre de la croix rouge)
Urgence : contacter le 112 avec le portable

REMARQUES IMPORTANTES

La marche aura lieu par n'importe quel temps, sauf en cas d' arrêté Préfectoral ou Municipal,
Merci de ne pas fumer en forêt et de garder les chemins propres. Ne pas allumer de feu.
Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins:

INWEISE ZUM VERANSTALTUNGSABLAUF

WANDERSTRECKEN : durch Feld und Wald, ohne besondere schwierigkeiten.

EHRENPREISE : Pokal für die vorangemeldeten Gruppen (ab 20 Teilnehmer). Pokal für die ältesten Teilnehmer
→ Ausgabe : um 14.30 Uhr.

AUSKUNFT UND GRUPPENMELDUNGEN : Gilles SERGENT

– 42 rue de Bretagne – 68100 Mulhouse 03 69 77 56 23 ou 07 60 66 12 02
→ Voranmeldung bis spätestens den 20. April 2018.

STARTGEBÜHR : IVV-Stempel : 2,00 €

VERPFLEGUNG : Jeder Teilnehmer mit gültiger Startkarte erhält kostenlos ein Getränk und einen kleinen Imbiss an der ersten Kontrollstelle. Andere Verpflegungsstellen sind auf den Strecken und am Ziel.

HAFTPFLICHT : Die F.F.S.P. ist gegen Haftpflichtansprüche über die Versicherungsgesellschaft <<GROUPAMA>> versichert. Sie lehnt jede andere Verantwortung ab.

UNFALL : Telefon nummer 112.

WICHTIGE HINWEISE : Die Veranstaltung findet bei jeder Witterung statt. Kinder unter 10 Jahren sind zu begleiten. Hunde sind an der Leine zu halten. Das Rauchen ist im Wald verboten. Das Wegwerfen von Papier und sonstigen Abfällen ist Umweltverschmutzung und daher zu unterlassen.

